

**Commune de SAINTE-MARIE-DU-MONT
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES**

**ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
(sur fond topographique)**

Légende :

Niveau de contraintes *

- Zones d'interdictions**
- Zones de projet possible sous maîtrise collective**
- Zones de contraintes faibles**
- Zones sans contrainte spécifique**

Nature du risque **

- M, m : marécages
- I', i' : inondation de plaine en pied de versant
- T, t : crues des torrents et des rivières torrentielles
- V, v1, v2 : ruissellement sur versant
- G, g : glissements de terrain
- P, p : chutes de pierres
- A : avalanches

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

..... Limite communale

----- Limite de la zone d'étude

Réalisation : C. Vincent RTM38 Etabli le : Septembre 1998

Edition : ALP'GEORISQUES Modifié le :

Echelle : 1/10000

